

Institut d'Études Judiciaires d'Amiens 2013

NOTE DE SYNTHÈSE

Durée de l'épreuve : 5 heures

A partir des documents joints, rédigez une note de synthèse de quatre pages environ relative au thème suivant : Le secret des sources des journalistes

Doc. 1 (p. 3) : A. Lepage, note sous CEDH, 28 juin 2012, Ressiot et a. c/ France, Communication Commerce électronique n° 11, novembre 2012, comm. 126

Doc. 2 (p. 4) : Cass. crim., 14 mai 2013, n° 11-86.626

Doc. 3 (p. 9) : Les avancées promises sur le secret des sources supprimées, Le Monde, 13 juin 2013

Doc. 4 (p. 10) : CEDH, affaire Martin et autres c. France, 12 avril 2012 (extraits)

Doc. 5 (p. 14) : Loi n° 2010-1 du 4 janvier 2010 relative à la protection du secret des sources des journalistes, JORF n° 0003 du 5 janvier 2010 p. 272

Doc. 6 (p. 16) : Projet de loi, AN, n° 1127, enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 12 juin 2013, renforçant la protection du secret des sources des journalistes

Doc. 7 (p. 19) : Cour de cassation, Chambre criminelle, 6 décembre 2011, n° 11-83.970, 6688

Doc. 8 (p. 23) : Arlette Grosskost, député UMP du Haut-Rhin, vice-présidente du conseil régional d'Alsace, Valeurs actuelles, 17 février 2011

Doc. 9 (p. 24) : Secret - Du secret des sources à la réquisition des fadettes, Adage par Jacques-Henri Robert, JCP G 2011, doct. 1099

Doc. 10 (p. 26) : Commentaire de la loi n° 2010-1 du 4 janvier 2010 relative à la protection du secret des sources des journalistes, Etude par Patrick Auvret, Communication Commerce électronique n° 4, avril 2010, étude 8

Doc. 11 (p. 34) : Loi Taubira sur le secret des sources des journalistes : progrès ou régression ? Le Huffington Post, 19 juin 2013, Pascal Mbongo, Professeur des facultés de droit à l'Université de Poitiers

Doc. 12 (p. 36) : Comme si de la révélation dépendait la vigilance de la démocratie, Réquisitoire de Vincent Lesclous, Premier substitut près le TGI de Paris, JCP G 1998, II, 10188

Doc. 13 (p. 39) : Limites de la protection des sources des journalistes, Veille par Emmanuel Derieux, JCP G 2013, 676

Doc. 14 (p. 40) : Secret des sources des journalistes. - À propos de la loi du 4 janvier 2010, Aperçu rapide par Emmanuel Derieux, JCP 2010, 40